

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **39 (1931)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gros drap de l'hôpital ne lui paraissait sans doute plus avoir assez d'attrait.

Judith Martin née Bezat, fut la dernière lépreuse du bailliage. L'aile du prieuré dans laquelle elle avait vécu pendant 17 ans avec sa fille commença bientôt, faute de réparations, à tomber en ruines. En 1758, les gens de Montreux demandèrent de pouvoir la supprimer, d'autant plus, disaient-ils que la ladrerie « n'infecte plus ce pays ». Le prieuré lui-même fut vendu en 1818. Il n'en reste aucune trace à l'heure qu'il est ; une villa s'élève sur son emplacement.

Si l'hôpital de la Maladière a disparu, les sentiments humanitaires qui l'avaient fait élever ont continué à subsister dans la région. Le confortable asile de vieillards qui se trouve à deux ou trois cents mètres de distance en est une preuve remarquable.

Eug. M

CHRONIQUE

Voici, d'après une lettre parue dans la *Gazette de Lausanne* du 22 septembre, quelques renseignements sur la restauration du *bâtiment du Tribunal, à Payerne*, effectuée sous la direction de M. Bosset, architecte, et que nous n'avions pu que signaler dans notre compte rendu de la dernière séance de la Commission des monuments historiques (n° juillet-août) :

L'exploration archéologique a permis de constater que le bâtiment du Tribunal avait des parties très anciennes remontant au XII^me siècle ; on a retrouvé des traces de l'incendie du couvent survenu en 1236, comme M. Kern, sous-archiviste fédéral l'a récemment découvert dans un document des archives de Colmar. Diverses transformations eurent lieu jusqu'en 1572, où fut construite la façade actuelle. L'édifice abritait les salles — « poilles » — des Conseils et la Salle de justice. C'est encore aujourd'hui sa destination.

Depuis longtemps sa restauration était désirée ; les circonstances la firent retarder jusqu'à cette année. Aujourd'hui, la date de 1931, inscrite non loin de celle de 1728, indique une nouvelle rénovation. Les trois salles qui s'ouvraient sur le vestibule d'entrée n'en font plus qu'une ; la salle qui sert au Tribunal et au Conseil communal a été agrandie de l'ancienne salle de la justice de paix ; de l'ancien local on n'a conservé que les belles boiseries du XVII^{me} siècle et les peintures qui représentent l'histoire de la chaste Suzanne, le jugement de Salomon, la Justice et deux compositions allégoriques de peintres inconnus de la fin du XVII^{me} siècle. Le plafond en berceau est neuf, de même que le mobilier. La nouvelle salle du Tribunal est vaste et digne.

L'ancienne salle dite des témoins, devenue salle de la Justice de paix, réservait d'agréables surprises. Sous le badigeon moderne on a retrouvé des fresques, partiellement conservées, qui forment une très belle décoration tout autour de la salle. Une série de panneaux, séparés par des cariatides, raconte l'histoire de David et de Goliath : le dessin en est remarquable, comme la composition. Ce sont de véritables œuvres d'art que le peintre Correvon a restaurées avec la discrétion et le respect qu'on lui sait. Des recherches aux archives communales ont révélé le nom du peintre : Humbert Marichet (ou Mareschet), qui en 1576 fut chargé de peindre les deux « poilles » du Conseil, les deux fontaines et les portes des « poilles », pour le prix de 300 florins environ. Humbert Mareschet n'est pas un inconnu ; originaire de Hon, dans le nord de la France, il fut reçu bourgeois de Lausanne en 1581 ; en 1577 il peignit les voûtes du temple de Lutry, qui ont été restaurées en 1893 par le peintre Schmid ; en 1581 il refit les peintures, aujourd'hui disparues, de l'hôtel de ville de Lausanne, en 1585 une série de 13 panneaux représentant les 13 cantons pour la salle du Grand Conseil de Berne, aujourd'hui au Musée historique bernois. L'œuvre inconnue de Mareschet découverte à Payerne intéressera tous les amateurs d'art.

Une petite salle voûtée qui servait jusqu'ici d'archives de la justice de paix devient une salle charmante, réservée aux avocats.

Sous la salle du Tribunal, se trouvaient de vastes locaux servant de dépôts ou caves. L'architecte Bosset les a transformés en une très belle salle de paroisse, intéressante par

les restes de grands arcs en bois du XIV^{me} siècle, qui sont rares chez nous.

Le bâtiment restauré a été inauguré le 19 septembre 1931.

* * *

Nous signalons avec plaisir l'intéressant travail du savant et expérimenté linguiste, M. Ernest Muret, publié dans la *Revue d'Histoire suisse* (Tome XI, Fasc. IV, 1931) sur *Les noms de lieu, vestiges archéologiques et vieux chemins*. L'auteur est arrivé à constater avec raison que l'archéologie peut aider puissamment à l'étude des noms de lieu, et « assurer sa marche à travers l'obscurité des temps révolus. Les données offertes par l'interprétation des noms de lieu, concernant l'origine des localités, s'imposent avec moins d'évidence à notre esprit que celles qui sont fournies par des trouvailles archéologiques, parce qu'ils subissent dans le cours des siècles des métamorphoses qui peuvent les rendre méconnaissables et qu'ils se prêtent à une plus grande variété d'applications que les vestiges des arts et de l'industrie ».

M. Muret donne de nombreux exemples de cette constatation et termine par de judicieuses indications sur l'origine du nom de quelques anciens chemins de la région du pied du Jura.

* * *

La *Société d'histoire de la Suisse romande* s'est réunie le 15 octobre dans l'auditoire de l'École d'agriculture de Grange-neuve, près de Fribourg, sous la présidence de M. Godefroy de Blonay. La séance, à laquelle assistaient un grand nombre de personnes, fut consacrée à l'Abbaye de Hauterive, toute voisine.

M. Bernard de Vevey retraça l'*Histoire de l'abbaye de Hauterive* dès sa fondation par Guillaume de Glane en 1127 jusqu'à sa sécularisation en 1848. M. de Vevey insista sur les faits les plus saillants et sur les conséquences des pillages, des incendies, etc..., pour la maison elle-même et sa prospérité.

M. Brolliet, conservateur du Musée de Fribourg, parla ensuite de la *restauration des vitraux de l'église de Hauterive*. Il rappela surtout l'histoire des verrières données vers 1325 par l'abbé Pierre Rych, enlevées en 1848, et partiellement placées à la cathédrale de Fribourg. M. Brolliet raconta la dispersion de ces magnifiques panneaux ; il fit l'histoire de leur lente res-

tauration et montra combien fut délicat le travail consistant à dépister les fragments authentiques et à les mélanger à des fragments modernes pour reconstituer et rendre au chœur de Hauterive une partie au moins de sa primitive beauté. La grande verrière est maintenant remise à sa place primitive et les vitraux des deux fenêtres latérales sont en voie de reconstitution.

M. Hubert de Vevey, membre du comité de la Société suisse d'héraldique, donna enfin de claires et très vivantes *Notes sur les armoiries conservées à l'abbaye de Hauterive*.

Ces trois communications furent suivies d'une visite de l'église et des bâtiments de l'abbaye qui, on le sait, abrite maintenant l'École normale du canton de Fribourg.

Après un déjeuner servi à la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand, les assistants continuèrent leur excursion jusqu'à Arconciel, où ils visitèrent les intéressantes ruines du vieux bourg moyenâgeux entouré de la manière la plus romantique par les falaises qui dominent le cours sinueux de la Sarine.

* * *

La *Société du Musée Romand* a eu son assemblée générale annuelle le 28 octobre à l'Abbaye de l'Arc, à Lausanne, sous la présidence de M. Adolphe Burnat, son président, assisté de M. Georges Mercier, secrétaire.

Le nombre des visiteurs du château de La Sarra est resté très satisfaisant, bien qu'il ait légèrement diminué. La situation financière de la société l'oblige à renoncer à diverses initiatives intéressantes. Elle a dû laisser passer une occasion de faire l'achat d'une parcelle de terrain enclavée dans la propriété. Elle renvoie aussi à des temps meilleurs la publication d'une monographie du château de La Sarra. Cette idée n'est cependant pas abandonnée.

M. Fr. Dubois propose qu'un relevé complet du domaine soit effectué. La discussion montre que la chose serait possible si des élèves de la section d'architecture de l'École polytechnique, accompagnés d'un professeur, pouvaient participer au séjour annuel que des artistes font au château en été.

M. Dubois désirerait encore qu'un petit crédit fût affecté à la photographie d'une statue intéressante du trésorier de Gings qui se trouve au château. Elle serait reproduite dans une revue d'histoire avec une notice. Le comité songe à réaliser

ce vœu et voit là une occasion de faire mieux connaître la société.

* * *

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la brochure dans laquelle notre aimable et savant collaborateur, M. Henri Perrochon, a publié le texte de la conférence qu'il a donnée le 5 juin 1931 à l'assemblée générale de la Société d'Édition Vinet sous le titre : *Vinet, critique des écrivains romands*.¹ Les admirateurs du grand penseur vaudois — ils sont de plus en plus nombreux — seront heureux de retrouver dans ces pages des renseignements intéressants et nouveaux sur ses rapports très variés, surtout comme critique littéraire, avec les écrivains romands de la première moitié du XIX^{me} siècle.

* * *

— Dans notre dernière chronique, nous avons cru devoir donner l'indication de quelques titres d'articles de journaux intéressant l'histoire du canton ou celle de ses diverses localités. On nous a prié de divers côtés de continuer à donner ces renseignements, susceptibles de rendre service à nombre de personnes qui seraient heureuses d'être au courant de ce qui se publie au sujet du passé de nos diverses localités, des restaurations de monuments, des coutumes, etc., etc. Ces publications sont relativement nombreuses et restent inconnues de personnes à qui elles pourraient être très utiles. Nous serions très heureux de donner des renseignements de ce genre, mais, d'autre part, il nous est très difficile d'être renseigné nous-même. Nous voulons donc prier les personnes qui publient des articles de cette nature d'avoir l'obligeance de nous les communiquer ou, si cela ne leur était pas possible, de nous les signaler. Nos abonnés, qui sont lecteurs de journaux locaux, seraient bien aimables aussi, de leur côté, s'ils voulaient bien avoir l'obligeance de nous communiquer ou de nous signaler les articles de ce genre qui leur paraîtraient mériter une mention.

Mentionnons aujourd'hui les articles suivants :

M. M. Reymond, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 2 octobre : *Nos places*. Les places publiques de Lausanne.

M. Paul Henchoz, dans la *Feuille d'Avis de Vevey* des 15 et 21 octobre : *Malheurs et calamités, d'après une chronique*

¹ Lausanne. Imprimerie La Concorde, 1931.

locale du *XVI^me* siècle. Chronique de Jean Dumur, de Grandvaux.

M. Paul Henchoz, dans la *Feuille d'Avis de Montreux* des 24 et 30 septembre : *Une promenade avec le Doyen Bridel dans les « Hauts » de la commune du Châtelard.*

M. Henri Perrochon, dans la *Gazette de Lausanne* du 27 septembre : *Un oublié : Charles Eynard.*

Dans le *Journal de Bex* du 14 octobre : *Chasseurs du XVIII^me* siècle. 1798.

Enfin nos articles de la *Gazette de Lausanne* des 24 septembre et 4 octobre : *Chez le fondateur de la Gazette.* Antoine Miéville en 1791.

ERRATA

On nous signale deux erreurs dans l'article *Règlement pour l'école d'Allaman en 1734*, paru dans le numéro précédent, septembre-octobre.

1. Note au bas de la page 313 : Au lieu de *baronne Frère de Grateux*, lire *baronne de Frère de Grattens*, nom que l'on trouve aussi sous la forme *de Gratens*. Elle est représentée dans un grand tableau de famille légué au Musée cantonal des Beaux-Arts par le dernier marquis de Langallerie, petit-fils de ladite dame, et décédé à Lausanne en 1873. Ce tableau se trouve sur la paroi à droite de l'entrée de la première salle du Musée.

2. Page 315, à la première ligne du salaire du régent, lire *quarterons* au lieu de *groud*.

AVIS

Le soussigné serait très reconnaissant à toutes les personnes qui posséderaient dans leurs archives de famille des lettres de *Charles Monnard*, de celles adressées à lui ou bien d'autres pièces qui pourraient avoir quelque rapport avec cette personnalité, de bien vouloir les lui signaler, en vue d'une biographie future du distingué concitoyen vaudois.

Ch. SCHNETZLER, pasteur,
Clos Chailly, Lausanne.